L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 7 FEVRIER 1849.

Imprimé et publié par
NAGME & WEISSE.
Ancienne Imprimerie de Marie.

NOUVELLE ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 7 FEVRIER 1849

MANIFESTE DE M. BERRIER.

Le Manifeste de M. Berrier ne diffère pas essentiellement de celui de M. Cachoux. Seulement il est plus étendu. L'Union au lieu de s'adresser exclusivement au Sud, et c'est ce qu'il a le plus redouté, M. les whigs, dont l'esprit domine encore, s'adresse, et pour n'accepter pas mais de la division géographique. Le danger, le cri de ralliement, c'est que parmi des citoyens et le sang qui coule une portion de leurs frères [illegible] Nous ne voulons pas dans ce pays [illegible] Les partis ne sont rien devant le bien public. Quand il s'agit de graves dangers, c'est la nation entière qui doit se lever.

M. Berrier met de nouveaux arguments et [illegible] le langage que M. Cachoux. Il commence, comme ce dernier, par énumérer les griefs du Sud, et prétendant à bloquer cette petite ville. Cette rumeur, vraie ou fausse, avait produit une grande sensation à Belize et avait suspendu momentanément les affaires.

Chronique Locale.

MAUVRÈRE de Mme McGEAN.—Wm. Donohue et Edwd. Quinn ont comparu hier devant le recorder Baudouin, sous accusation de complicité dans le meurtre de Mme McGean, assassinée cette dernière dans sa maison située sur le bayou chemin à Carrollton. Donnely dépose que vers deux heures du matin les accusés entrèrent chez lui, à environ 150 yardes de la maison de la défunte, et lui annoncèrent le crime qui venait d'être commis; ils le prirent de venir immédiatement avec eux, ce que le témoin refusa de faire. Edwd. Quinn avait ce moment au [illegible] dans les bras. Un autre voisin, nommé Daniel Colton, a également été examiné. Les faits avec la plus le crime fut commis, à en croire Donnelly, par un individu de taille [illegible] Quant à Donohue, il est connu de la nation des boxeurs [illegible] Quant à Quinn, c'est un homme [illegible] Les deux accusés ont été mis en prison. Le Recorder a ordonné que les témoins seront [illegible] Le Mayor a ordonné que les témoins seront [illegible] Le Mayor a ordonné que les témoins seront [illegible] Le Mayor